

DEC190702INSHS

Décision portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3036 intitulée Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes - CNRS

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu l'accord de la cotutelle ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

DECIDE:

Article 1er:

L'unité mixte de service (UMS) n° 3036 intitulée Bibliothèque des sciences humaines et sociales Descartes – CNRS est renouvelée à compter du 1er janvier 2019 pour une durée d'un an, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales

Délégation : Ile-de-France Villejuif

Directrice : Mme Valérie NEOUZE, conservatrice en Chef à l'Université Paris Descartes

Etablissement cotutelle principale avec le CNRS : Université Paris Descartes

Sections d'évaluation : 36, 38, 40

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général Antoine Petit

www.cnrs.fr